

ATTENTION!

Le service de télésoins à domicile **n'est pas conçu** pour répondre aux urgences ou aux situations exigeant une intervention immédiate.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER
AVEC L'ÉQUIPE DE TSD!**

LES TÉLÉSOINS À DOMICILE

**Du soutien à la maison
pour les personnes atteintes
de maladies chroniques**

SERVICE DE TÉLÉSOINS À DOMICILE - MPOC

Téléphone : 819 820-6434

Sans frais : 1 844 822-3520

Courriel : tsd-mpoc.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca



Pour visionner la courte vidéo sur le service de télésoins à domicile, inscrivez « Télésanté CIUSSS de l'Estrie – CHUS » dans la barre de recherche de YouTube (www.YouTube.com).

Document produit par le Centre de coordination de la télésanté du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 

LES TÉLÉSOINS À DOMICILE (TSD)

C'EST QUOI?

Le service de TSD offre **enseignement et assistance à distance** aux personnes notamment atteintes d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).

ENSEIGNEMENT : grâce aux conseils et à l'information qu'il vous donne, ce service vous aide à mieux comprendre votre maladie et à mieux connaître les ressources qui vous entourent.

ASSISTANCE À DISTANCE : l'équipe de télésoins à domicile, soit des professionnels de la santé spécialisés dans votre maladie chronique, suit votre état de santé presque chaque jour. Si nécessaire, ils peuvent communiquer avec votre médecin traitant ou un autre professionnel de la santé afin que vous receviez les soins dont vous avez besoin.

CE SERVICE NE REMPLACE PAS VOTRE MÉDECIN, même s'il procure une sécurité additionnelle. Votre médecin demeure votre principale personne-ressource et vos suivis avec lui doivent continuer.

QUELS SONT LES AVANTAGES?

- Augmente votre confiance et votre autonomie dans la gestion de votre maladie.
- Réduit certaines complications.
- Aide à la décision (qui et quand consulter).
- Améliore votre qualité de vie.

Les TSD sont gratuits, confidentiels et sécuritaires.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Pour obtenir le service de télésoins à domicile, vous aurez besoin d'un ordinateur avec un accès Internet. Si vous n'avez pas d'ordinateur, l'équipe de TSD pourra vous prêter le matériel nécessaire pour la durée de votre stage.

Vous pourrez consulter des capsules éducatives en ligne (courts textes ou vidéos), lesquelles seront aussi utiles à vos proches. Cet enseignement se fera à votre rythme, dans le confort de votre foyer, sans bousculer vos habitudes de vie.

De plus, des questions affichées à l'écran vous permettront d'informer l'équipe de TSD de vos symptômes et de votre état de santé. Tout à fait confidentiel, ce court questionnaire (quotidien ou presque) permettra à l'équipe de TSD de suivre votre situation, de vous conseiller et d'appeler votre médecin ou un autre professionnel de la santé si nécessaire.

De façon générale, votre stage aux TSD durera entre quatre et six mois, le temps pour vous d'apprendre à contrôler et bien gérer votre maladie.

LORSQUE LE STAGE SERA TERMINÉ

Afin de favoriser le maintien des nouvelles habitudes de vie et des connaissances acquises, différents outils vous seront suggérés : livret contenant l'essentiel du matériel éducatif présenté, liste des ressources cliniques et des organismes communautaires pertinents, etc.

